



LE MASTER MEEF ENCADREMENT ÉDUCATIF

GÉNÉRALITÉS & OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation en master MEEF mention Encadrement éducatif est structurée en référence au nouvel arrêté des masters MEEF. Le référentiel de compétences définit le profil de sortie attendu du futur CPE à l'issue du master dont voici un extrait :

« Animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves, le CPE organise les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité et la qualité de l'organisation matérielle, la gestion du temps et la circulation de l'information. Il accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes, encourage et coordonne leurs initiatives en veillant à la complémentarité des dispositifs de citoyenneté participative et représentative ; il les accompagne dans la prise de responsabilité »

Afin de répondre à ce profil de sortie des futurs personnels d'éducation en fin de M2, la formation initiale s'est construite autour de trois grands blocs de compétences :

- **L'étudiant-CPE, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale**
- **L'étudiant-CPE, conseiller de la communauté éducative, animateur et accompagnateur du parcours de formation des élèves**
- **L'étudiant-CPE, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel**

L'acquisition des blocs de compétences est nécessaire à l'obtention du diplôme de master MEEF.

Pour développer et contribuer à l'acquisition de ces compétences, la formation, qui professionnalise, se déroule en alternance sur les deux années de master avec des temps de stage d'un volume global de 18 semaines et des temps d'enseignement à l'INSPÉ et à l'Université d'un volume de 800 heures. Les étudiants sont ainsi préparés à l'exercice du métier et dans le même temps aux compétences requises dans les épreuves des concours en fin de M2.

CADRE DE LA FORMATION

447 heures de formation sont prévues pour la première année, 353 pour la seconde. La formation articule les exigences professionnelles et les apports issus des sciences humaines et sociales. Les évaluations des acquisitions et des compétences des étudiants en formation sont construites de sorte que soient prises en compte les exigences propres à ces deux domaines. L'ensemble de la formation est assuré par des personnels aux profils complémentaires : professionnels et CPE du secondaire, corps d'inspection et universitaires.

Les enseignements sont organisés à partir de 9 séries de modules d'enseignement qui se déclinent sur un ou plusieurs semestres de manière évolutive :

- Pratique d'une langue culture étrangère (710)
- Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques ; communiquer et coopérer au sein de la communauté éducative (720-820-920-1020) ;
- Mobiliser les sciences humaines et sociales et le cadre réglementaire pour étayer son action professionnelle (730-830-930-1030)
- Mobiliser en contexte les savoirs sur les adolescent-e-s, leurs rapports aux normes et les modalités d'engagement des élèves (740-840-940-1040)
- Exercer des responsabilités éducatives, piloter la vie scolaire (750-850-950-1050)
- Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif en lien avec les personnels et les familles (760-860-960-1060)
- Savoir évaluer et assurer un suivi individuel et collectif des élèves. Connaissance du métier (770-870-970-1070)
- Avoir une approche réflexive, exploitation de stage et analyse des situations éducatives (780-880-980-1080)
- Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche (790-890-990-1090)

Certains modules d'enseignement sont communs et transversaux à l'ensemble des parcours MEEF 2nd degré, dont le parcours CPE, et s'effectuent en groupes interdisciplinaires, notamment en M2 (920-1020). Ils sont relatifs aux droits et devoirs du fonctionnaire, à la connaissance du système éducatif et de l'École, à la transmission des valeurs de la République et du principe de laïcité, mais aussi à la lutte contre les discriminations, l'égalité filles-garçons et l'inclusion scolaire.

ÉVALUATION

Chaque semestre du master comporte cinq situations intégratrices et évaluatrices : l'objectif est de s'assurer de l'acquisition de compétences en référence aux trois grands blocs mentionnés plus haut. Ces situations évaluatrices permettent l'obtention d'ECTS. Elles reposent sur des tâches complexes, comme par exemple, analyser une situation éducative, concevoir un projet éducatif, mener un entretien, traiter une question relative aux grands enjeux de l'éducation. Leur degré de difficulté ou de complexité est évolutif du S7 au S10.

Chaque module d'enseignement concourt à préparer une ou plusieurs situations intégratrices par les connaissances apportées, les démarches travaillées, et leur mobilisation pendant les enseignements. La situation intégratrice 1 se réfère essentiellement au bloc 1 de compétences, les situations intégratrices 2, 3 et 4 au bloc 2. La situation intégratrice 5 (bloc 3) consiste en la réalisation d'un mémoire qui se commence dès le S8.





MODALITÉS D'ACCÈS

CONDITIONS D'ACCÈS EN MEEF ET CALENDRIER DES CANDIDATURES

L'ensemble de ces informations est disponible et mise à jour régulièrement en ligne : <http://inspe.univ-lorraine.fr>

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur deux années universitaires (M1, M2). Elle articule des apprentissages théoriques et pratiques avec des stages d'observation et de pratique accompagnée dès la première année de master.

CONCOURS

Concernant les épreuves du concours de recrutement de CPE organisé par le Ministère de l'Éducation nationale (épreuves écrites d'admissibilité, puis épreuves orales d'admission), les étudiants sont responsables de leur propre inscription au concours.

[Pour en savoir plus sur les concours de l'Éducation nationale :](https://www.devenirenseignant.gouv.fr)
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr>

CONTACTS

- Responsable de la mention Encadrement Éducatif :

Guy LAPOSTOLLE

- Responsables pédagogiques :

Christine FONTANINI (M1) et Guy LAPOSTOLLE (M2)

christine.fontanini@univ-lorraine.fr / guy.lapostolle@univ-lorraine.fr

La formation est pilotée par l'INSPÉ de Lorraine
mais se déroule
sur le Campus Lettres et Sciences Humaines de Nancy
(UFR SHS)
dans le cadre de la DMO (Délégation de Mise en Œuvre).

LES STAGES

Le master MEEF est un master professionnalisant. Les stages, dont le volume global est de 18 semaines sur les deux années du master, font partie intégrante de la formation et sont obligatoires pour pouvoir valider le diplôme. Ils se réalisent en collège, lycée ou lycée professionnel.

Ils contribuent à une observation du métier et à une prise de responsabilité pédagogique progressive et accompagnée ainsi qu'au développement et à l'acquisition des compétences attendues des futurs CPE à l'entrée dans le métier.

Les stages sont répartis de la manière suivante :

- En M1 : 6 semaines

La 1^{ère} année de master intègre un équivalent de 6 semaines de stage pour initier l'alternance, dont un équivalent d'une semaine pour tester la responsabilité en vie scolaire. Ce stage, d'observation et de pratique accompagnée, s'effectue en binôme.

Il se déroule sur deux périodes :

- en semestre 7 : 3 semaines de stage massé
- en semestre 8 : 3 semaines de stage massé

Les deux dernières semaines, chaque étudiant mène des actions propres aux CPE en responsabilité complète. L'objectif est d'évaluer la compétence de l'étudiant à exercer le métier de CPE, et à pouvoir prétendre à un stage en responsabilité pleine et entière en M2.

- En M2 : 12 semaines

La 2^{nde} année de master prévoit 3 périodes de 4 semaines de stage massé.

Le stage en pratique accompagnée s'effectue en binôme et dans au moins deux contextes différents.

Les étudiants bénéficient d'un double tutorat : établissement pour l'accompagnement dans le stage, INSPÉ pour l'accompagnement en formation dont le stage fait partie intégrante.

À titre informatif, les 18 semaines de stage prévues dans la formation peuvent se dérouler en France ou à l'étranger, et hors Éducation nationale : équivalent de 6 semaines en M1 et de 12 semaines en M2, avec contrat de travail dans une structure d'accueil (selon les opportunités locales, nationales ou internationales) en M2.





M1 MEEF 2 nd DEGRÉ ENCADREMENT ÉDUCATIF / SEMESTRE 7				
Blocs de compétences	Situations intégratrices et ECTS	N° M.E.	Modules d'Enseignements	Heures
BC1 : Le conseiller principal d'éducation, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	SI-71 7 ECTS	710	Pratique d'une langue-culture étrangère (PLCE) Au choix : allemand, anglais, espagnol, italien.	24hTD
		720	Système éducatif, valeurs de la République, politiques d'éducation	45hTD
BC2 : Le conseiller principal d'éducation, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves	SI-72 10 ECTS	730	Principes et valeurs de l'éducation, histoire de la vie scolaire	18hCM 58hTD
		740	Adolescence et socialisation	28hTD
		750	Animation des équipes et de la vie scolaire	21hTD
	SI-73 7 ECTS	760	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif en lien avec les personnels et les familles	22hTD
	SI-74 2 ECTS	770	Savoir évaluer et assurer un suivi individuel et collectif des élèves. Connaissance du métier	16hTD
		780	Le positionnement du CPE	8hTD
BC3 : Le conseiller principal d'éducation, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	SI-75 4 ECTS	790	Construire une posture réflexive	24hTD
	30 ECTS		Total semestre 7	264h



M1 MEEF 2 nd DEGRÉ ENCADREMENT ÉDUCATIF / SEMESTRE 8				
Blocs de compétences	Situations intégratrices et ECTS	N° M.E.	Modules d'Enseignements	Heures
BC1 : Le conseiller principal d'éducation, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	SI-81 3 ECTS	822	Construire et contribuer à un usage responsable du numérique	12hTD
BC2 : Le conseiller principal d'éducation, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves	SI-82 8 ECTS SI-83 9 ECTS SI-84 6 ECTS	830	Le climat scolaire	18hTD
		840	Autorité, discipline, sanction	18hTD
		850	Responsabilités éducatives, positionnement, pilotage de la vie scolaire : responsabilité animation de la vie scolaire	16hTD
		860	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif en lien avec les personnels et les familles. Exercice des missions	36hTD
		870	Savoir évaluer et assurer un suivi individuel et collectif des élèves	19hTD
		880	Le positionnement du CPE. Avoir une paproche réflexive, exploitation de stage et analyse des situations éducatives, pratique de pilotage	12hTD
BC3 : Le conseiller principal d'éducation, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	SI-85 4 ECTS	990	Construire une posture réflexive	24hTD
	30 ECTS		Total semestre 8	183h



M2 MEEF 2 nd DEGRÉ ENCADREMENT ÉDUCATIF / SEMESTRE 9				
Blocs de compétences	Situations intégratrices et ECTS	N° M.E.	Modules d'Enseignements	Heures
BC1 : Le conseiller principal d'éducation, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	SI-91 2 ECTS	920	Agir de manière éthique en situation, savoir communiquer au sein de la communauté éducative, accompagner les élèves dans leur parcours	21hTD
BC2 : Le conseiller principal d'éducation, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves	SI-92 8 ECTS SI-93 8 ECTS SI-94 8 ECTS	930	Dissertation et constitution d'un dossier	75hCM
		940	Mobiliser en contexte les savoirs sur les adolescents, leurs rapports aux normes et les modalités d'engagement des élèves	11hTD
		950	Responsabilités éducatives, positionnement, pilotage de la vie scolaire : droit dans le système éducatif	18hTD
		960	Concevoir collectivement, mettre en oeuvre un projet éducatif, de vie scolaire : connaissance des services et des personnels, droit de la vie scolaire	19hTD
		970	Acquérir et mobiliser en contexte les savoirs sur les processus d'apprentissage des élèves	9hTD
		980	Avoir une approche réflexive, exploitation de stage et analyse des situations éducatives : conduite d'entretien	42hTD
BC3 : Le conseiller principal d'éducation, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	SI-95 4 ECTS	990	Construire une posture réflexive	12hTD
	30 ECTS		Total semestre 9	207h



M2 MEEF 2 nd DEGRÉ ENCADREMENT ÉDUCATIF / SEMESTRE 10				
Blocs de compétences	Situations intégratrices et ECTS	N° M.E.	Modules d'Enseignements	Heures
BC1 : Le conseiller principal d'éducation, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	SI-101 4 ECTS	1020	Agir de manière éthique en situation, savoir communiquer au sein de la communauté éducative, accompagner les élèves dans leur parcours	24hTD
BC2 : Le conseiller principal d'éducation, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves	SI-102 5 ECTS	1040	Projet d'actions dans un contexte établissement	50hTD
		1060	Concevoir collectivement un projet d'enseignement ou éducatif	18hTD
	SI-103 6 ECTS	1081	Mettre en œuvre des projets de vie scolaire, des projets éducatifs : droit de vie scolaire Avoir une approche réflexive, exploitation de stage et analyse des situations éducatives : conduite d'entretien	30hTD
			SI-104 7 ECTS	
BC3 : Le conseiller principal d'éducation, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	SI-105 8 ECTS	1090	Construire une posture réflexive	
	30 ECTS		Total semestre 10	146h

> STAGES

18 semaines réparties sur les 2 années de Master MEEF, dont 12 semaines temps plein.

> ÉVALUATION

La formation est pensée en *approche par compétences* et *évaluation par situations intégratrices* (évaluation en appui sur plusieurs modules d'enseignement). Chaque semestre du master comporte cinq *situations intégratrices* évaluatrices, déclinées selon la spécificité du parcours et avec une progressivité du semestre 7 au semestre 10 :

SI1 SE POSITIONNER individuellement ou dans un collectif professionnel, expliciter et communiquer ses choix dans le cadre de la vie scolaire et de l'établissement, en s'inscrivant dans le cadre institutionnel, en fondant ses décisions sur des principes éthiques et déontologiques et les valeurs de la République, ainsi que sur les règles de fonctionnement (sécurité, numérique)

SI2 CONCEVOIR des actions professionnelles en identifiant et en mobilisant les sciences humaines et sociales et le cadre réglementaire, en prenant en compte les enjeux propres à la vie scolaire

SI3 METTRE EN ŒUVRE des projets éducatifs en mobilisant les savoirs sur les adolescents, leur rapport aux normes et leurs modalités d'engagement ; mettre en œuvre le suivi individuel des élèves, leur accompagnement dans la construction de leur parcours et orientation, en mobilisant les savoirs sur les apprentissages des élèves ; en assurant l'animation des équipes et de la vie scolaire

SI4 ANALYSER avec une approche réflexive les mises en œuvre de l'action éducative et de la vie scolaire, réguler.

SI5 SOUTENIR un mémoire en assurant le traitement scientifique d'une question professionnelle ; communiquer de façon critique démarches et résultats.